



Message concernant la coopération internationale de la Suisse 2013–2016

L'essentiel en bref



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Une tradition suisse

Depuis plus d'un demi-siècle, la Suisse soutient les pays pauvres qui s'efforcent de surmonter les situations humanitaires d'urgence ainsi que les problèmes de pauvreté et de développement. Par cet engagement, elle met en œuvre le mandat constitutionnel qui astreint la Confédération à contribuer « à soulager les populations dans le besoin et à lutter contre la pauvreté ainsi qu'à promouvoir le respect des droits de l'homme, la démocratie, la coexistence pacifique des peuples et la préservation des ressources naturelles » (Cst, art. 54).

Pour la période 2013–2016, le Conseil fédéral soumet pour la première fois au Parlement un message global concernant la coopération internationale. Ce message couvre quatre crédits-cadres liés aux activités opérationnelles de la Direction du développement et de la coopération (DDC) et du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) :

- Aide humanitaire (DDC)
- Coopération technique et aide financière en faveur des pays en développement (DDC)
- Mesures de politique économique et commerciale au titre de la coopération au développement (SECO)
- Coopération avec les pays d'Europe de l'Est et la Communauté des États indépendants CEI (DDC/SECO).

La coopération internationale a pour priorités la réduction de la pauvreté et la diminution des risques globaux.

Malgré des progrès, un soutien reste nécessaire

Au cours des dernières décennies, des progrès remarquables ont été enregistrés, avant tout en Amérique latine, dans l'Est et le Sud-Est asiatique, et en Asie méridionale, région particulièrement frappée par la pauvreté. Dans les pays en développement, la mortalité infantile a reculé d'un quart entre 1990 et 2005. L'espérance de vie moyenne a augmenté, également dans les pays les plus pauvres.

Il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui encore, quelque deux milliards d'êtres humains vivent avec moins de deux dollars par jour. Le fossé entre riches et pauvres ne cesse de s'agrandir. L'instabilité des marchés financiers, les changements climatiques, la raréfaction des ressources naturelles, la pénurie d'eau, les pandémies, mais aussi les conflits armés et les phénomènes météorologiques extrêmes compromettent les perspectives de développement des pays pauvres. Ainsi, selon la Banque mondiale, l'augmentation du prix des aliments due à la récente crise économique mondiale a jeté 70 millions d'êtres humains dans l'extrême pauvreté.

Dans les anciens États socialistes d'Europe de l'Est et d'Asie centrale, l'édification de structures démocratiques et la mise en place de l'État de droit n'est pas terminée. Si elle échouait, cette transition déstabiliserait une région importante, y compris pour la Suisse. Il en résulterait une pression migratoire accrue ainsi qu'une menace pour la sécurité de toute l'Europe.

C'est pourquoi l'engagement de la Suisse reste une nécessité.

Solidarité et intérêt bien compris

La Suisse bénéficie d'une longue expérience en matière de soutien efficace aux pays et aux populations qui font face à des problèmes de développement et de transition ou encore à des situations humanitaires d'urgence. Elle le fait

- **par solidarité** – parce qu'aucun pays ne peut surmonter seul la pauvreté et les enjeux mondiaux ;
- **par intérêt bien compris** – parce que la sécurité, la prospérité et la qualité de vie d'un pays aux multiples connexions internationales tel que la Suisse dépendent des développements politiques, économiques et écologiques mondiaux. S'engager contre la pauvreté à l'étranger, c'est aussi s'engager en faveur d'une sécurité accrue et d'une meilleure qualité de vie en Suisse.



La **protection efficace du climat** nécessite une coopération internationale forte. Ces prochaines décennies, les pays émergents et les pays en développement rejeteront plus de 70% des gaz à effet de serre. Il est dans l'intérêt de la Suisse de contribuer à un développement mondial durable et compatible avec la protection du climat.

Un développement mondial équitable, prospère, écologique

La Suisse s'engage en faveur de cinq objectifs :

- **Prévenir et gérer les crises, les conflits et les catastrophes**
- **Permettre à tous d'accéder aux ressources et aux services**
- **Promouvoir une croissance économique durable**
- **Soutenir la transition vers des systèmes démocratiques basés sur l'économie de marché**
- **Être acteur d'une mondialisation qui favorise le développement, préserve l'environnement et soit socialement durable.**

La coopération internationale de la Suisse continue à se fonder sur deux piliers :

la **coopération bilatérale** avec une sélection de pays et de régions prioritaires (voir p. 14), autrement dit avec des institutions étatiques, des acteurs de la société civile et du secteur privé, et des instituts de recherche ;

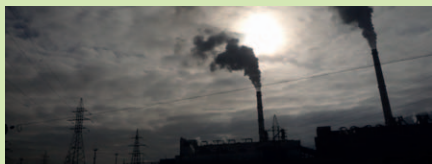
la **coopération multilatérale** avec une quinzaine d'organisations internationales (instituts de financement internationaux, organisations des Nations Unies, réseaux et fonds mondiaux), sous forme de contribution financière et de participation à l'élaboration des politiques et des programmes.

En ligne de mire, les risques globaux et les États fragiles

La coopération internationale de la Suisse se concentre fortement sur les **défis globaux**. Les changements climatiques, l'insécurité alimentaire, la rareté de l'eau, le manque d'accès aux services de santé, les flux migratoires ainsi que l'instabilité

économique et financière compromettent particulièrement les chances de développement des pays pauvres. La Suisse élabore donc dans ces domaines des solutions novatrices par le biais de « programmes globaux » (voir p. 15). Elle est ainsi en mesure d'exercer une influence ciblée sur la politique internationale et de participer à la négociation de règlements valables au niveau mondial.

Exemples de projets issus de trois programmes globaux



Changements climatiques. La Chine étant l'un des trois plus grands émetteurs de gaz à effet de serre, sa politique climatique est décisive pour le monde entier. La DDC lui apporte son savoir-faire pour élaborer une loi nationale sur le climat. En outre, dans le cadre de l'initiative « Low Carbon Cities China », la Suisse est membre d'un partenariat conclu avec cinq villes chinoises de plus d'un million d'habitants. Le but est de promouvoir l'introduction d'un système de gestion de l'énergie ménageant le climat, à l'instar du modèle suisse de la Cité de l'énergie et du « European Energy Award ».



Finances et commerce. Les impôts sont indispensables pour financer les services publics et pour réduire la dépendance vis-à-vis de soutiens externes. Avec l'aide du SECO, des pays comme le Ghana ou le Mozambique ont entamé des réformes fiscales et administratives. Au Ghana, les recettes fiscales ont ainsi passé de 12,7 à 18,8% du PIB entre 2002 et 2010, ce qui permet à ce pays un autofinancement accru de sa lutte contre la pauvreté.



Eau. Des millions d'hectares de rizières sont menacés par la pénurie d'eau. En 2010, l'« International Rice Research Consortium », soutenu par la DDC, a mis à la disposition de plus de 125'000 paysans d'Asie méridionale et orientale une technique d'irrigation qui économise jusqu'à 30% d'eau pour une récolte de même importance.

La Suisse renforce son engagement en faveur des États dits fragiles, car la déficience des structures étatiques aggrave les problèmes de pauvreté. La faiblesse d'un gouvernement, l'insécurité juridique et la corruption peuvent réduire à néant les résultats obtenus. Selon la Banque mondiale, le revenu par habitant triple dans les pays dont la gouvernance a été améliorée.

La Suisse s'engage en faveur de la démocratie, de l'État de droit et des droits de l'homme, et elle promeut des structures efficaces tant au niveau de l'État que de la société. En tant que pays neutre sans passé colonial, elle bénéficie d'atouts pour travailler efficacement dans des contextes difficiles.

Exemples de projets dans les États fragiles



Afghanistan. Dans le cadre de la réforme de la justice et de la police afghane, la DDC soutient le recrutement de policières. Jusqu'au début de 2011, environ 1240 de femmes ont été formées pour travailler dans la police nationale. Elles enquêtent en particulier sur les crimes commis contre les femmes et les enfants, ce qui a pour effet d'aider les femmes à mieux prendre conscience de leurs droits en matière de poursuite pénale. Le DFAE soutient l'initiative de l'OSCE pour la réforme des forces de police.



Népal. Depuis la fin de la guerre civile, le Népal traverse une crise profonde qui a entraîné l'affaiblissement du contrôle de l'administration. La DDC travaille en partenariat avec les autorités locales pour renforcer la redevabilité de celle-ci vis-à-vis de la population et pour améliorer l'accès des couches sociales défavorisées au service public. Des consultations publiques et des assemblées de citoyens ont notamment permis de réaliser des avancées importantes en matière de surveillance et l'aide de l'État aux populations dans le besoin a doublé de 2010 à 2011.



Sud Soudan. En république du Sud Soudan, la DDC a soutenu la création d'une radio indépendante plurilingue qui diffuse depuis 2006 168 heures de programmes mensuels. Formés aux impératifs d'un journalisme professionnel et indépendant, ses journalistes ont couvert la mise en œuvre des accords de paix, du référendum et des élections générales. Ses programmes contribuent à l'éducation civique, à la liberté d'expression et à la déconstruction de conflits.

Contrôle et transparence

En février 2011, le Parlement a décidé de relever d'ici 2015 les moyens alloués à l'aide publique au développement à 0,5% du revenu national brut. La Suisse occupe ainsi un rang médian parmi les pays donateurs de l'OCDE. Le volume d'engagements prévu pour les quatre crédits-cadres pendant quatre ans est de 11,35 milliards de CHF, ce qui équivaut à 3% des dépenses de la Confédération (2010).

Crédits-cadres (CC) 2013–2016 en millions de CHF	Montant	%
CC Aide humanitaire et Corps suisse d'aide humanitaire (DDC)	2'025	17,8%
CC pour la continuation de la coopération technique et de l'aide financière en faveur des pays en développement (DDC)	6'920	61,0%
Coopération bilatérale	4'152	
Coopération multilatérale	2'768	
CC pour la continuation du financement des mesures de politique économique et commerciale déployées au titre de la coopération au développement (SECO)	1'280	11,3%
CC pour la poursuite de la coopération avec les États d'Europe de l'Est et de la CEI	1'125	9,9%
DDC	750	
SECO	375	
Total des engagements	11'350	100%

La Suisse se concentre sur les domaines où elle bénéficie d'atouts et d'une expérience avérée. Elle tient compte des besoins des pays et des régions où elle intervient, de l'impact potentiel de ses projets, de la disposition des pays partenaires à coopérer, ainsi que de ses propres intérêts.

Les fonds sont engagés de **façon efficace** et en fonction des **résultats visés**. Il s'agit notamment de limiter au maximum les coûts administratifs et de procéder à des contrôles internes et externes, notamment pour minimiser les risques tels que la corruption. Chaque année, jusqu'à 0,4% des moyens sont consacrés à l'évaluation de la pertinence et de l'efficacité des programmes. Les milieux politiques et le grand public sont régulièrement informés des résultats obtenus par le biais de rapports d'impact.

Trois exemples de l'efficacité de l'engagement suisse



Entre 2006 et 2010, plus de 2 millions de personnes – habitant pour la plupart en région rurale – ont obtenu un meilleur accès à l'eau potable et à des installations sanitaires grâce aux programmes menés par la DDC dans le **domaine de l'eau**. L'accès à l'eau à des fins d'irrigation a été amélioré pour près de 150'000 personnes.



Outre sa participation aux négociations internationales sur le **changement climatique**, la DDC s'engage aussi sur le terrain. Elle promeut des techniques de construction de briques qui diminuent de 50% les émissions de CO₂. Issu d'un projet indien à succès, un modèle de four à briques efficient est ainsi diffusé sur trois continents. À la clé : 150'000 tonnes de CO₂ émises en moins rien qu'au Vietnam, soit l'équivalent de 75'000 vols entre l'Europe et Hanoï.



De nombreuses petites entreprises de pays en développement n'ont pas accès aux **crédits bancaires** parce qu'elles ne répondent pas aux exigences d'établissements qui sont souvent faibles eux-mêmes. Le SECO finance la mise sur pied de centres de conseils qui aident les sociétés à élaborer leurs plans d'affaires et contribuent ainsi à renforcer les banques locales. En Indonésie, un tel projet d'accès amélioré au crédit a permis de créer 12'000 emplois.



**Crédit-cadre pour l'Aide
humanitaire et le Corps suisse
d'aide humanitaire (CSA)**



En 2010, le séisme en **Haïti** faisait presque un million et demi de sans-abri et l'Aide humanitaire de la Confédération lançait la plus grande opération de secours d'urgence de son histoire. 150 spécialistes suisses ont soigné notamment plus de 800 femmes et enfants, et installé une cinquantaine de points d'eau potable, desservant quotidiennement jusqu'à 50'000 personnes. Aujourd'hui, l'Aide humanitaire s'emploie à la reconstruction. À Petit-Goâve, le chantier de deux écoles pilotes destinées à accueillir 1000 enfants a débuté en 2011.

Les crises et les conflits violents sont causes de grandes souffrances pour les populations, à l'instar des catastrophes naturelles (séismes, sécheresses, inondations), dont le nombre a fortement augmenté ces dernières années, notamment en raison des changements climatiques. En 2010, celles-ci ont tué plus de 300'000 personnes et causé des dégâts excédant 210 milliards de dollars.

En 2013–2016, l'Aide humanitaire poursuivra ses opérations **d'aide d'urgence et de reconstruction**, ainsi que ses activités de **prévention et de protection contre les catastrophes**. Elle contribuera ainsi à atténuer les conséquences humanitaires des changements climatiques et environnementaux, des crises alimentaires, des pénuries d'eau, des accidents nucléaires et des migrations. Un accent accru sera mis sur la prévention des crises et la résilience, sur la défense des démunis (advocacy) et la protection des victimes, ainsi que sur le travail en réseau au niveau international.

L'Aide humanitaire engagera ses instruments éprouvés comme les **équipes d'intervention d'urgence et la Chaîne suisse de sauvetage**. Elle renforcera sa présence sur le terrain, mènera encore plus d'actions directes avec son propre personnel et mettra à disposition davantage de spécialistes du **Corps suisse d'aide humanitaire (CSA)** – y compris en faveur des organisations des Nations Unies. Elle intensifiera son engagement international dans le cadre de l'ONU et poursuivra la tradition suisse en finançant largement les opérations du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Pour choisir ses lieux d'intervention, l'Aide humanitaire de la Confédération tient compte de l'ampleur de la crise ainsi que de ses possibilités de contribuer rapidement et efficacement à soulager les besoins. S'inscrivant dans la **tradition humanitaire** de la Suisse, elle est offerte indépendamment de toute considération politique.

En 2013–2016, la Suisse engagera un total de 2 milliards de francs (soit 17,8% de ses moyens) dans l'Aide humanitaire : un tiers dans des programmes bilatéraux (opérations directes du CSA et contributions en faveur d'organisations suisses, internationales et locales) et deux tiers dans des contributions multilatérales en faveur d'organisations des Nations Unies (PAM, UNHCR, BCAH/OCHA, UNICEF, etc.) et du CICR.



La **prévention des risques de catastrophes naturelles** s'inscrit toujours plus au cœur des préoccupations de la coopération au développement. Entre 2006 et 2010, l'Aide humanitaire de la Confédération y a investi chaque année plus de 10 millions de francs pour construire, par exemple, des bâtiments parasismiques et résistants aux inondations. Ces mesures ont permis d'éviter des dommages de l'ordre de 40 à 70 millions de francs.



**Crédit-cadre pour la coopération
technique et l'aide financière en faveur
des pays en développement**

La DDC concentre sa coopération au développement sur les **régions les plus pauvres du monde**. En 2013–2016, elle travaillera prioritairement dans dix pays et régions pauvres relativement stables : Bénin, Burkina Faso, Mali, Mozambique, Tanzanie, Bangladesh, Mongolie, Bolivie, Cuba et Amérique centrale. Elle soutiendra en particulier les efforts de ces pays et de leurs habitants visant à offrir à de vastes couches de la population une croissance durable, des emplois, des revenus, un accès aux services de santé et une formation. Un accent accru sera mis sur le développement durable et l'écologie.

La Suisse renforcera parallèlement son engagement dans les **pays et régions dits fragiles**. Les régions concernées sont la région des Grands Lacs, la Corne de l'Afrique, l'Afrique australe, le Niger, le Tchad, l'Afrique du Nord et la Palestine, l'Hindou Kouch, le Mékong, le Népal et Haïti.

La Suisse maintiendra ses programmes qui ont fait leurs preuves dans les domaines de la **santé** et de la **formation** (surtout en Afrique), de la **création d'emplois et de revenus** (surtout en Asie et en Amérique latine), du **développement rural** et de la **réforme de l'État et de l'administration** (décentralisation). Elle veillera à ce que les gouvernements et organisations partenaires y investissent un maximum de leurs ressources. Cet appui vise à les responsabiliser et à encourager l'innovation.



En Tanzanie, la Suisse soutient la **lutte contre le paludisme** en distribuant notamment des moustiquaires imprégnées. La conception novatrice du programme national de moustiquaires s'est avérée très efficace et a contribué à ce que la mortalité infantile chute pratiquement de moitié depuis 1999.



Depuis plus de trente ans, la **formation professionnelle** est l'une des priorités de l'engagement de la Suisse. En 2009, 14'500 personnes ont reçu une formation au Népal dans le cadre de l'« Employment Fund ». 80% d'entre elles ont ensuite trouvé du travail. Plus de la moitié des personnes formées étaient des femmes.

Dans le cadre de ses **programmes globaux**, la DDC soutient de façon ciblée les innovations qui aideront à maîtriser les problèmes de pauvreté et de développement. Grâce à ses contributions, elle peut exercer une influence sur la politique internationale.

Les programmes globaux soutenus par la DDC :

- changement climatique
- eau
- sécurité alimentaire
- santé
- migration

Exemples de projets issus de trois programmes globaux



Sécurité alimentaire. La Suisse a soutenu la production et la diffusion des silos à grain Postcosecha. En 2009, 415'000 familles d'Amérique centrale possédaient l'un de ces silos, leur permettant d'éviter la perte de 20% de leurs récoltes. Produits localement, ils donnent du travail à 900 artisans qui améliorent ainsi leurs revenus.



Eau. La DDC a initié la création d'un consortium d'ONG suisses actives dans le domaine de l'eau et l'assainissement. En moins de deux ans, celui-ci dotera 450'000 personnes vivant dans des pays fragiles d'un accès à l'eau potable et à l'assainissement. En outre, la DDC a contribué à la mise en place à Genève d'un Fonds Mondial pour l'assainissement. Grâce à ce fonds, plus de 2 millions de personnes supplémentaires par an auront accès à un réseau d'assainissement.



Changement climatique. En Inde, la DDC encourage l'introduction de technologies économes dans les verreries et les fonderies, qui sont de grosses consommatrices d'énergie. Le succès est double, puisque la lutte contre la pauvreté s'accompagne d'une contribution substantielle à la protection du climat. En 2010, grâce à une meilleure efficacité énergétique, 650 exploitations ont réduit leurs émissions de CO₂ de 487'000 tonnes et économisé 139'000 tonnes de pétrole. Cette réduction équivaut aux émissions annuelles de CO₂ d'une ville suisse de 80'000 habitants.

Au chapitre de la **coopération multilatérale**, la Suisse concentre son soutien sur treize organisations prioritaires (institutions financières internationales, organisations des Nations Unies, fonds et réseaux mondiaux). Le choix des partenaires dépend non seulement de critères liés aux politiques de développement, mais aussi de considérations de politique étrangère, de questions de complémentarité avec la coopération bilatérale et des possibilités pour la Suisse de jouer un rôle actif dans les organes de direction et de surveillance des organisations soutenues.

En 2013–2016, la coopération au développement engagera en tout 6,92 milliards de francs (soit 61% de ses moyens) dans la coopération technique et l'aide financière en faveur des pays en développement, à raison de 60% pour la coopération bilatérale et 40% pour la coopération multilatérale.

Exemples de projets de la coopération multilatérale



Dans les 79 pays les plus pauvres du monde, c'est l'**Association internationale de développement de la Banque mondiale (IDA)** qui aide à financer les projets menés dans les domaines de la santé, de l'éducation, des infrastructures, du secteur financier et de l'agriculture. L'IDA fournit quelque 20% de toute l'aide au développement. La contribution annuelle de la Suisse est de 240 millions de francs. Au Mali, l'IDA a raccordé quelque 650'000 personnes au réseau électrique.



Le **Fonds international de développement agricole (FIDA)** aide les petits paysans, les ouvriers agricoles sans terre, les éleveurs nomades, les pêcheurs, les femmes paysannes démunies ainsi que les peuples autochtones en leur octroyant notamment des crédits avantageux et en leur consacrant plus de 800 projets et programmes. Plus de 340 millions de personnes ont bénéficié jusqu'ici du FIDA. Le soutien de la Suisse, qui remonte à 1977, s'élève à 7 millions de francs par an.



La Suisse soutient le **Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme** à raison de 8 millions de francs par an. Grâce aux programmes du Fonds, 2,5 millions de personnes ont eu accès à des médicaments antirétroviraux jusqu'à fin 2009 ; 105 millions de personnes ont reçu des conseils et subi des tests VIH et 4,5 millions d'orphelins un soutien médical et psychosocial.



Crédit-cadre pour des mesures de politique économique et commerciale au titre de la coopération au développement



Au Pérou, la Suisse soutient la réalisation d'un système intégré de **gestion des déchets**, allant du ramassage à l'élimination sûre, en passant par le tri et le recyclage. À l'heure actuelle, seuls 4% des déchets sont éliminés correctement. Le projet réalisé à Chiclayo dessert une population de 250'000 personnes. D'autres villes du Pérou s'en servent comme modèle pour mettre sur pied un système de gestion des déchets efficace, durable du point de vue économique et qui ménage l'environnement. L'accès à d'autres sources de financement sera simplifié, et les coûts devraient baisser de 35% à moyen terme.

Les mesures de politique économique et commerciale prises au titre de la coopération au développement sont mises en œuvre par le Secrétariat d'État à l'économie (SECO). Vu ses compétences clés et la nécessité d'exploiter au mieux ses ressources, le SECO se concentre sur cinq thèmes prioritaires :

- renforcer la politique économique et financière
- développer les infrastructures et l'approvisionnement urbains
- soutenir le secteur privé et l'entrepreneuriat
- favoriser le commerce durable
- promouvoir une croissance qui ménage le climat

Le but principal est de promouvoir une **croissance durable** sur les plans économique, écologique et social, qui crée de nouveaux emplois, améliore la productivité et contribue à réduire la pauvreté et les inégalités. Pour ce faire, l'intégration des pays partenaires dans l'économie mondiale et l'amélioration de la compétitivité de leurs économies domestiques sont privilégiées. Les mesures de soutien sont accordées en priorité aux pays en développement pauvres qui s'engagent dans un processus de réformes sérieux et efficient.

Le succès de la coopération économique au développement dépend largement de la collaboration avec les organisations mondiales spécialisées. Le SECO collabore donc étroitement avec le Groupe de la Banque mondiale, les banques régionales de développement et les organisations de commerce de l'ONU.

En appliquant des mesures ciblées et en concentrant les mesures bilatérales sur les pays à revenu moyen (Middle Income Countries, MIC), où vit une grande partie des populations pauvres, il a été possible

- d'améliorer la manière dont ceux-ci géraient leurs dettes
- de moderniser le système financier et de lui conférer plus de transparence
- de stimuler le commerce et de le rendre plus durable
- de créer des emplois
- de favoriser l'accès aux infrastructures de base (eau, énergie).

La Tunisie sera désormais ajoutée aux sept anciens pays prioritaires (Égypte, Ghana, Afrique du Sud, Indonésie, Vietnam, Colombie et Pérou) bénéficiaires des mesures de politique économique et commerciale.

Pour les années 2013–2016, la Suisse débloquera 1,28 milliard de francs (soit 11,3% des ressources disponibles) au profit des mesures économiques et commerciales mises en œuvre dans le cadre de la coopération au développement. Les huit pays prioritaires du SECO toucheront près de 50% des fonds engagés, l'autre moitié étant consacrée à des initiatives à caractère global ou économique dans les pays prioritaires de la DDC.



En 1997, le SECO a entamé la **construction de centres de production propres** (Cleaner Production Centers), qui donnent à des centaines d'entreprises locales des conseils sur la manière d'améliorer leur rentabilité et leur compétitivité en appliquant des technologies efficaces et propres. Les économies de ressources enregistrées sont de l'ordre de 30 à 50%. Ainsi, une PME colombienne est parvenue à réduire sa consommation d'énergie de 30% et ses émissions de CO₂ de 60% en recourant à de nouvelles technologies. Ce gain de productivité s'est traduit directement par une compétitivité accrue et une augmentation des exportations.



**Crédit-cadre pour la coopération
avec les pays d'Europe de l'Est
et de la CEI**

Via la coopération avec les pays d'Europe de l'Est, la Suisse contribue aux **processus de réformes** politiques et économiques (transition) engagés dans les anciens pays socialistes d'Europe de l'Est et de l'ex-Union soviétique. Le but est

- de renforcer les droits de l'homme et la démocratie en mettant en place des institutions respectueuses de l'État de droit et proches des citoyens ;
- de promouvoir le développement économique et social ainsi que l'exploitation durable des ressources naturelles.



En Albanie, pour réduire le taux de chômage élevé des jeunes (35,5%), la DDC soutient le **développement des écoles professionnelles**. Pour la seule année scolaire 2009–2010, quelque 300 élèves se sont inscrits auprès de dix établissements pour des cours en technique de chauffage, d'aération et de plomberie. D'ici la fin du projet, 12% de tous les élèves des écoles professionnelles auront accompli leur formation de quatre ans de cette manière.

Cette coopération se concentre sur les **Balkans occidentaux** (Albanie, Bosnie et Herzégovine, Macédoine, Serbie et Kosovo) ainsi que sur les **pays de l'ancienne Union soviétique** (Ukraine, Moldavie, Géorgie, Azerbaïdjan, Arménie, Ouzbékistan, Kirghizistan, Tadjikistan).

Avec le concours d'autres donateurs, de l'Union européenne, de banques de développement et d'organisations des Nations Unies, la Suisse aide les gouvernements, le secteur privé et la société civile à maîtriser les problèmes liés à la transition.

La DDC et le SECO gèrent ce crédit-cadre conjointement. Les moyens engagés sont partagés à raison de deux tiers pour la DDC et un tiers pour le SECO. Les programmes sont complémentaires.

Les priorités du programme de la DDC sont :

- la modernisation des administrations publiques
- l'amélioration de l'accès des populations locales (en particulier des groupes défavorisés) aux services sociaux (conseils juridiques, etc.)
- la participation de la population aux décisions communales
- la réforme de la justice et la mise sur pied d'une police de proximité
- le soutien à la réforme des systèmes de santé et à la décentralisation de l'approvisionnement en eau
- l'intégration des jeunes dans le marché du travail.

Dans les pays en transition, la réforme de l'économie est une prémisses importante de la croissance durable et du développement social. Les programmes du SECO se concentrent donc sur :

- le renforcement du secteur privé et de l'entrepreneuriat
- la mise en place d'un système de crédit moderne
- l'encouragement du commerce et des revenus locaux par le renforcement des chaînes de création de valeur
- l'approvisionnement efficace en énergie et en eau
- les conseils aux administrations publiques des finances.

En 2013–2016, la Suisse engagera en tout 1,125 milliard de francs (soit 9,9% des moyens à disposition) dans la coopération avec les pays d'Europe de l'Est. 50% des aides techniques et financières iront aux Balkans occidentaux, les autres 50% aux États de l'ancienne Union soviétique.



L'amélioration de **l'intégration des pays de la CEI dans le commerce international**

crée des emplois. Au Tadjikistan et au Kirghizistan, le SECO aide à mieux exploiter les chaînes de création de valeur, en particulier dans l'agriculture. Les producteurs de coton bio ainsi que les entreprises de transformation de textiles et de fruits et légumes bénéficient de conseils ; des services financiers sont mis sur pied pour le secteur agricole et les réglementations sont simplifiées. Les entreprises soutenues enregistrent des gains de compétitivité notables : au Tadjikistan, leurs exportations ont augmenté de 5 à 15%, au Kirghizistan de 15 à 20%.

Édition

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

Direction du développement et de la coopération DDC

3003 Berne

Tél. : +41 31 322 34 75, E-Mail : info@deza.admin.ch

www.deza.admin.ch

Département fédéral de l'économie DFE

Secrétariat d'État à l'économie SECO

3003 Berne

Tél. : +41 31 324 09 10, E-Mail : info@seco-cooperation.ch

www.seco-cooperation.ch

Mise en page

Communication visuelle, Berne

Photos

DDC ; Jean-Luc Mootoosamy/Fondation Hirondelle ; Via Wikimedia Commons : Marcello Casal Jr./Agência Brasil, Deutsche Fotothek, James Gathany, Uwe Hermann

Commandes

Information DFAE

Tél. : +41 (0)31 322 31 53, E-Mail : publikationen@eda.admin.ch

Cette publication est également disponible en allemand, italien et anglais.

Berne, 2012